

**Ministry of Education**  
Transfer Payments and  
Financial Reporting Branch

21<sup>st</sup> Floor, Mowat Block  
900 Bay Street  
Toronto, Ontario M7A 1L2  
Tel.: (416) 327-9356  
Fax: (416) 325-2007  
Email: [Andrew.Davis@ontario.ca](mailto:Andrew.Davis@ontario.ca)

**Ministère de l'Éducation**  
Direction des paiements de transfert  
et des rapports financiers

21<sup>e</sup> étage, édifice Mowat  
900, rue Bay  
Toronto, Ontario M7A 1L2  
Tél. : (416) 327-9356  
Télééc.: (416) 325-2007  
Courriel: [Andrew.Davis@ontario.ca](mailto:Andrew.Davis@ontario.ca)



**2007: SB20**

## **NOTE DE SERVICE**

**DESTINATAIRES :** Directrices et directeurs de l'éducation

**EXPÉDITEUR :** Andrew Davis  
Directeur  
Direction des paiements de transfert et des rapports financiers

**DATE :** Le 28 août 2007

**OBJET :** Mise en œuvre du plan de gestion de l'effectif des classes au  
primaire de 2007-2008

---

La présente a pour but de fournir d'autres renseignements sur la mise en œuvre du plan de gestion de l'effectif des classes au primaire (GECp) en septembre 2007.

Le Ministère apprécie beaucoup tout le travail que les conseils ont accompli pour élaborer les plans de GECp de 2007-2008. Les résultats prévus jusqu'à présent montrent que la plupart des conseils possèdent des plans conformes aux buts de la GECp, soit 90 pour cent des classes du primaire comptant 20 élèves ou moins et la totalité des classes du primaire comptant 23 élèves ou moins. Le Ministère continuera à travailler avec les conseils qui n'ont pas encore atteint le plafond de l'effectif des classes.

Comme indiqué dans la note de service 2007:B9, afin que les conseils scolaires puissent continuer à planifier la mise en œuvre du plafond en 2007-2008 de façon à offrir un maximum d'avantages aux élèves, le gouvernement a décidé de majorer de 20 millions de dollars le financement de l'initiative de GECp. Cette hausse signifie que le nouveau financement de 120 millions de dollars sera affecté à l'embauche de nouveaux enseignants et enseignantes dans le cadre de cette initiative en 2007-2008. Le montant alloué à la GECp par élève sera majoré à 784 \$, une augmentation de 5,2 pour cent qui permettra de recruter 240 enseignantes et enseignants à l'échelle de la province.

Lorsqu'un conseil scolaire se conforme déjà aux normes de la GECp, il peut utiliser ce financement supplémentaire pour répondre à d'autres besoins au niveau élémentaire, comme la diminution du nombre de classes à niveaux multiples ou la réduction de l'effectif de la 4<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année; toutefois, le financement doit être utilisé au niveau élémentaire.

Alors que nous franchissons les étapes finales pour instaurer le plafond de l'effectif des classes le plus important au Canada, on ne sait pas exactement dans quelle mesure les conseils pourront atteindre l'effectif planifié des classes sans procéder à des réorganisations plus importantes que celles effectuées habituellement. Étant donné que les plans de GECP de 2007-2008 se fondent sur les prévisions de l'effectif, il y aura naturellement des écarts entre l'effectif prévu et l'effectif réel, ce qui changera les organisations des classes indiquées dans les plans de GECP. Le Ministère s'attend à ce que les conseils répondent à ces changements en tenant compte du meilleur intérêt des élèves et perturbent le moins possible les activités menées dans les salles de classe. Les nouveaux fonds affectés à la GECP devraient faciliter les choses à cet égard. Les conseils devraient s'efforcer de faire en sorte que leurs classes du primaire comptant 20 élèves ou moins restent comparable aux cibles indiquées dans les plans de 2007-2008. Les différences entre les cibles planifiées et l'organisation des salles de classe éclaireront le Ministère et le secteur sur les modifications à apporter aux stratégies de planification pour 2008-2009.

### **Mise à jour des plans de gestion de l'effectif des classes au primaire de 2007-2008**

Les conseils devront entrer les résultats de la GECP pour l'année scolaire 2007-2008 dans le site Web de la GECP. Ces informations serviront à surveiller la conformité aux cibles et à alimenter le site Web de l'outil de suivi de l'effectif des classes. D'autres renseignements sur les rapports des résultats de la GECP de 2007-2008 seront fournis cet automne.

Veillez communiquer avec moi ou avec l'agent des finances de votre conseil pour obtenir d'autres renseignements ou poser des questions.

Le directeur,



Andrew Davis

c.c. : Surintendants des affaires scolaires et des finances